



Un congrès départemental dynamique, pour construire les luttes

Le congrès départemental s'est tenu lundi dernier et a été fort intéressant.

Les quatre thèmes ont été étudiés dans quatre ateliers. Des propositions d'amendement aux statuts ont été examinées.

Le congrès (55 délégués) est resté cependant exclusivement composé de syndicats de l'éducation nationale : 4 SNASUB, 6 SNEP, 22 SNES, 4 SNESup, 1 SNUAS-FP, 15 SNUipp. Il y avait 5 retraités parmi eux (elles). Une camarade du SNESup, retraitée depuis le matin même et grâce à laquelle le congrès a pu être accueilli à l'université, est venue également participer aux débats. Merci.

Mais pas de syndiqué de l'enseignement agricole, ni de syndiqué des collectivités territoriales ou d'autres champs où la FSU est présente dans le département. C'est très dommage et c'est préoccupant.

Il était par ailleurs composé de 28 femmes et de 27 hommes, ce qui est une excellente parité.

25 délégués se sont déterminés comme appartenant au courant de pensée Unité & Action, 23 au courant Ecole Emancipée et une à Emancipation, ce qui ne correspond pas au résultat du vote d'orientation départemental. 3 délégués n'ont pas souhaité exprimer un choix de courant. Une déléguée s'est référée à ses camarades de travail militant sans plus de précisions, et un délégué s'est défini comme fluide.



Les thèmes

Peu de modifications ont été apportées au **thème 1 : Education, Formation, Recherche : enjeux d'avenir.**

L'absence de formation des maîtres du 1^{er} degré à l'enseignement des langues vivantes a été soulignée, ainsi que l'impérialisme de l'anglais.

Les congressistes ont insisté sur la nécessaire sauvegarde publique du patrimoine et des savoirs, sur l'importance de ne pas livrer au privé la numérisation des œuvres.

Ils sont revenus sur la réforme du lycée en insistant sur les dangers de l'autonomie des établissements et les risques de l'accompagnement personnalisé.

Ils ont précisé le danger de précarisation accrue lié aux menaces contre les IUFM. Ils ont précisé que les pré recrutements devaient se faire sous statut de fonctionnaire stagiaire.

Ils ont rappelé la complémentarité entre le système public d'enseignement et les mouvements d'éducation populaire.

Le thème 2 : le service public et la fonction publique sont la richesse de tous, a lui aussi été peu amendé :

Rendu plus volontariste dans plusieurs nouvelles rédactions, il insiste sur son opposition au transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. Il évoque la nécessaire construction de services publics européens. Il rappelle notre exigence de suppression du bouclier fiscal et d'une réforme de la fiscalité instaurant un impôt progressif qui réduise le recours aux taxes et aux impôts locaux, plus inégaux et injustes. Il rappelle que les retraites doivent être indexées sur les salaires, les cotisations doivent revenir à 37 ans et demi. Il faut inclure les années d'étude et de formation et travailler à combler les différences de carrière entre les hommes et les femmes. Le texte rappelle notre exigence de donner effectivement l'accès de tous à une médecine de prévention régulièrement consultée. Il rappelle enfin notre vigilance pour refuser le financement public d'établissements privés.

Le thème 3 : pour des alternatives économiques, sociales et environnementales a lui aussi insisté sur les retraites dans plusieurs paragraphes. Il rappelle que chaque individu a droit à une formation continue dans un système public d'éducation permanente ouvert à tous. Chacun doit se voir reconnues une place et une utilité sociales. Il condamne le secteur optionnel pour la couverture des soins. Il rappelle que la défense des travailleurs actifs et retraités sur ces problèmes (protection sociale, retraites) exigera en 2010 la mobilisation de l'ensemble du mouvement syndical mais aussi celle des autres forces civiles et politiques. Il rappelle notre opposition aux fichages et à la criminalisation de l'action collective de l'action syndicale et de la solidarité. Il demande la suppression du ministère de l'immigration de l'intégration de l'identité nationale et du développement solidaire, la régularisation de tous les sans-papiers, le droit de vote des résidents étrangers.

Trois paragraphes précisent nos exigences en matière de politique agricole. Le texte exprime notre opposition au marché du carbone, expose les graves inconvénients de l'exploitation de l'uranium pour les peuples des pays où les mines existent. Il évoque l'abandon programmé de l'utilisation de l'énergie nucléaire cause de production de déchets de très longue vie, très dangereux. Il rappelle enfin l'exigence (motion de l'ONU) de l'installation d'un véritable Etat démocratique palestinien garant des libertés et des droits de chaque palestinien à Gaza et en Cisjordanie.

La préparation du **thème 4 : quelle FSU pour quel syndicalisme ?** n'a pas permis de faire le tour de toutes les problématiques fondamentales soulevées dans le texte initial.

La commission a, elle aussi, abordé longuement les problèmes posés aux retraités.

Elle a évoqué les difficultés de communication ressenties par certains de ses membres dans le secrétariat général de notre fédération et proposé qu'un travail de fond, associant s'il le fallait des professionnels, soit fait dans ce sens. Elle a évoqué les tâches lourdes du secrétariat général national et suggéré que ce secrétariat général soit assisté d'un secrétariat large et pluraliste qui veille à soulager la secrétaire générale et à l'aider dans son travail de représentation et de synthèse.

A la place de la longue interrogation du texte initial sur l'évolution de la fédération, la commission a proposé le texte suivant qui a été adopté : « La FSU a la volonté de contribuer à une unification du mouvement syndical en renforçant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Ce ne serait, ni

une « entrée » dans une organisation, ni une « fusion /absorption » par celle-ci, mais une construction commune.

Il s'agit d'avancer pas à pas avec cet objectif en associant toujours les syndiqués et les salariés.

Les premières initiatives prises en bilatérale, avec CGT d'un côté et Solidaires de l'autre, demandent à être poursuivies, systématisées et élargies avec une volonté de rassemblement dans l'esprit des prises de position récentes dans la Fonction Publique. »

Le texte amendé insiste sur l'importance des sections départementales, demande que des moyens supplémentaires leur soient donnés et que leurs travaux soient mieux connus et articulés. Revenant sur les évolutions profondes subies par des services publics dans le cadre de la RGPP, la commission a souhaité qu'au niveau national, la FSU organise une coordination permanente des syndicats nationaux concernés pour faciliter l'expression fédérale et la formation des élus dans ces secteurs.

Un débat sur les relations avec LAB s'est imposé

Malheureusement, des points importants comme le syndicalisme international, les alliances, n'ont pas pu être traités. En effet, un débat secondaire mais très vorace en temps et en énergie a utilisé une grande partie du temps de travail de la commission et une partie du temps du congrès. Des camarades, très majoritairement Ecole Emancipée, mais également quelques camarades U&A, souhaitaient voir abordé le problème des relations entre la FSU et l'organisation LAB. Ils souhaitaient également que le congrès prenne position sur ce point, à partir d'un texte de motion élaboré à partir d'une décision du congrès départemental du SNUipp-FSU.

Conscient que ce problème très sensible pour de nombreuses raisons, pas toutes syndicales, risquait, ou d'être traité de façon bâclée, ou de dévorer le temps dévolu à l'étude des thèmes, le rapporteur U&A proposa qu'un CDFD particulier, avec ce seul sujet de discussions, soit rapidement organisé dans la section départementale, et préparé en amont.

Les camarades qui avaient déposé le texte de la motion ont demandé à réfléchir et, malheureusement, n'ont pas retenu cette proposition et ont déposé en séance plénière un texte de motion.

Ce qui leur avait été pourtant annoncé comme probable s'est confirmé : cette motion n'a recueilli que 24 voix et n'a donc pas été adoptée. La discussion en CDFD sera forcément marquée par cette décision de congrès en creux. Cela dit, la tribune a confirmé que le débat serait organisé de la façon la plus ouverte possible.

Amendements. Un amendement d'EE sur l'obligation pour la FSU d'organiser une expression bilingue pour ses déclarations et communications dans les endroits où des langues locales ou vernaculaires existent, n'a pas obtenu la majorité qualifiée. Il a donné lieu à des débats brefs et intenses.

Les modifications statutaires présentées au niveau national par Emancipation n'ont bénéficié d'aucune voix.

Celles qui ont été présentées par EE n'ont pas obtenu de majorité.

Enfin, la composition directe de la délégation au congrès a été votée à l'unanimité moins trois abstentions. La section départementale avait droit à deux délégués U&A : Jean-Jacques Le Masson et Hervé Moreau, tous deux du SNES, et à un délégué EE, lui aussi du SNES : Jacques Decorsière.

Les débats de ce congrès, toniques et riches, laissent penser que le congrès de Lille sera lui aussi très important.

Tout autant que l'avenir de notre fédération, c'est l'évolution du syndicalisme qui est en jeu dans la construction actuelle difficile des rapports de forces entre salariés et patrons et entre salariés et dirigeants de droite de l'Etat et de l'organisation politique européenne.

Il y a un an, le 5 janvier 2009, le fait pour les organisations syndicales d'être parvenues à proposer ensemble une plateforme commune avait permis un développement spectaculaire des mobilisations pendant plusieurs mois.

Un 21 janvier prometteur

La mobilisation du 21 janvier dernier, faite sur l'appel de trois organisations de la fonction publique, c'est-à-dire sur une base numérique bien plus étroite, a permis un succès qu'il faut analyser de près : si l'unité d'action est parfois –souvent- un combat, c'est aussi une raison qui n'est pas suffisante pour créer une dynamique réelle de rassemblement : il faut du sens, une alternative, des objectifs réellement partagés et qui répondent aux questionnements et aux désirs des salariés. Le travail collectif FSU-CGT-Solidaires semble pour le moment une base solide de construction du travail unitaire. Travail qu'il faudra élargir à toutes les organisations, sans compromission, et aux associations d'usagers des services publics.

Le congrès de Lille discutera de tout cela.

Mais rien ne se fera sans l'action de tous et de chacun d'entre nous.

Manifestation Nationale pour l'Education le 30 janvier

La FSU appelle l'ensemble des personnels de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se mobiliser pour une politique qui assure la réussite de tous les jeunes. Il s'agit de porter des propositions pour un système éducatif plus juste et plus égalitaire qui réponde pleinement aux besoins de la société, qui dispose à tous les niveaux des moyens nécessaires à ses missions et qui refuse les déterminismes scolaires et sociaux, relance la démocratisation de l'accès au baccalauréat, et diminue le nombre de sorties sans qualification du système éducatif.

- Contre le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et la suppression systématique de dizaines de milliers de postes, contre la RGPP et ses conséquences sur les services et les missions
- Pour la création de postes répondant aux besoins du service public et assurant l'amélioration des conditions de travail et d'étude
- Pour l'abandon de l'actuelle réforme de la formation des maîtres, de ses textes d'application concernant la formation et la négociation d'une tout autre réforme
- Pour le retrait de la réforme des LP, des projets actuels de réforme des lycées et de la gouvernance des établissements du second degré et la reprise des discussions sur d'autres bases
- Pour l'arrêt de la déstructuration du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche (universités, CNRS et autres organismes, ...)
- Pour une véritable politique de l'éducation prioritaire qui assure partout le droit à une éducation de qualité et à la réussite
- Pour l'abandon de la suppression des cartes scolaire et universitaires
- Pour la revalorisation de l'ensemble de nos métiers, la requalification des emplois, la défense de nos statuts, la résorption de la précarité
- Contre les logiques d'individualisation de la gestion des carrières, de mise en concurrence des individus et des services.

**Samedi 30 janvier, départs de Bayonne et de Pau.
Voyez votre syndicat.**

U&A FSU 64, le 24 janvier 2010